



Portable

Par **mat73230**, le **21/05/2008** à **00:34**

Par **trumeau_gerard**, le **06/06/2008** à **14:37**

il est arrivé la même chose a mon fils rn apres avoir demandé la restitution de son portable au chef d'établissement ce dernier n'a pas voulu nous le rendre rnalors je suis alle a la police déposé une plainte pour confiscation abusive.rnle policier avant de prendre ma plainte a voulu une dernière fois ce rapprocher du collège de mon fils rn en expliquant au chef d'établissement que ce qu'il fait est illégale rn il peut te confisqué ton portable tout au plus jusqu'a la fin de tes cours de la journée. apres cela peu devant la justice est considère comme un vol.rnvoila si tu as pas encore récupéré ton portable je te conseil d'aller a la policern cordialement rnrnGT

Par **mat73230**, le **06/06/2008** à **18:14**

merci à toi trumeau_gerard mon portable vient seulement de mettre rendu ce matin. donc problème résolu mais je compte quand même allez porter plainte.rnrnrnmerci beaucoup de ton aide

Par **fanfan**, le **13/06/2008** à **13:57**

je viens de lire les réponses et voici mes commentaires. Au lieu de passer votre temps à

téléphoner, vous feriez mieux d'apprendre l'orthographe, vous êtes lamentables...Je plains les pauvres profs confrontés à de pareilles aberrations...Si j'avais été vos parents les portables seraient restés entre les mains du proviseur définitivement et en plus vous auriez eu droit à un beau sermon en rentrant, mais voilà, les parents sont pour une grande majorité, de [on ne saura pas quoi] persuadés d'avoir mis au monde des petits génies qu'il ne faut surtout pas contrarier les pauvres choux...rnrnrn[On reste poli, merci. Frog]

Par **JamesEraser**, le **13/06/2008** à **14:14**

ça c'est de clairvoyance !rnrnrespect pour l'analyse on ne peut plus inquiétante de ce bas monde.rnCordialement

Par **frog**, le **13/06/2008** à **15:38**

[citation]je compte quand même aller porter plainte. [/citation]rnrnTu perds ton temps. Plutôt que d'attendre quatre heures dans des locaux de police délabrés pour déposer une plainte qui sera classée sans suite, tu n'as rien de mieux à faire de ton temps libre ?rnrnSans compter qu'on risque un brin de se moquer d'un jeune adulte de 19 ans qui a besoin de la police pour régler un conflit avec un prof. Si alors tu penserais devoir porter plainte contre le fonctionnaire de police ayant osé te faire une telle remarque, tu perdras à nouveau quatre heures à l'IGPN.rnrnSoit un total de huit heures où tu auras pu bâcher un Bescherelle (un investissement pour l'avenir, contrairement à des plaintes pour des affaires à deux sous).

Par **Marion2**, le **03/02/2009** à **00:01**

Bonsoir visiteur,rnrnTu te trouves une excuse parce que tu n'as que 16 ans et que ton orthographe est loin d'être satisfaisante ????rnrnJe suis vraiment désolée de t'apprendre qu'il y a des enfants de 12-13 ou 14 ans qui maîtrisent parfaitement l'orthographe (et tant mieux pour eux) et que cela ne les empêche pas de "s'ouvrir au monde" !!!rnrnPrends un bon bouquin, lis régulièrement (ne serait-ce que 30 mn par jour) et tu verras que ton orthographe s'améliorera en très peu de temps...rnrnBon courage à toi visiteur.

Par **muz**, le **09/12/2009** à **22:45**

Bonsoir,rnJ'ai 18ans, je me suis fait prier mon téléphone par mon enseignante mardi passé, mais c'était pour une bonne raison au moment où je les ai sortis et que j'ai vu que c'était ma patronne qui m'appelait, j'ai remonté la tête et ma prof m'a vu et me l'a prouvé, rnDepuis ce jour, c'est à dire 8 jours aujourd'hui je n'est pas encore récupéré mon téléphone, mes parents mes sœurs sont partis, mais rien à faire ils ne veulent pas me rendre mon téléphone.rnrnje ne sais plus quoi faire, si seulement c'était à plusieurs reprises, mais c'est la première fois et pour une bonne raison.rnrnQu'est-ce que je dois faire au juste ? rnLa police fera-t-elle quelque chose de ce qui m'arrive ? rnJ'ai droit de porter plainte ou pas ? rnmon téléphone j'en n'est absolument besoin c'est un

forfait et je travaille avec !
Aidéééé moi SVP
Cordialement

Par **Marion2**, le **09/12/2009 à 22:57**

Bonsoir,
[citation]J'ai 18ans, je me suis fait pri mon telephone par mon enseignante mardi passé, mais cetait pour une bonne raison au moment ou je les sorti [/citation]
No comment !

Par **frog**, le **09/12/2009 à 23:56**

Whaou...
[citation]Quesque je doit faire au juste ?[/citation]
Porter plainte au tribunal administratif contre l'Education Nationale.
Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a manqué à ses obligations...

Par **muz**, le **10/12/2009 à 01:49**

Ben en tout cas j'esper que sa va fonctionné, demain je vais au comissariat j'esper qu'il vont pas me rejeté, peut etre que la proviseur a quelque chose contre les musulmans :
je travaille et j'en n'est absolument besoin, il son donné un rdv a mon père hier a 18h30 au lycee, au moment ou mon père ce deplace il ne trouve aucun enseignant n'y la proviseur alors qui avait un rdv avec eux, sa parle de respect alors qu'il non meme pas le culo de respecté.
Aplusieur reprise on telephone pour un rdv mais aucune nouvel je ne comprend vraiment pas, deplus que j'ai déposé ma demission le 3decembre.
merci en tt cas de m'avoir répondu
D